

LA LETTRE D'ACTUALITÉ DE L'APPRENTISSAGE

de la mission régionale « Information, contrôle et accompagnement pédagogique »
des formations par apprentissage en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Prochaine matinale du CARIF-OREF et de la DREETS en Provence-Alpes-Côte d'Azur le 30 novembre 2023 de 9h à 12h, EMD Rue Joseph Biaggi à Marseille (lieu à confirmer)

Selon l'enquête menée en 2022 sur les besoins de professionnalisation des CFA, 90,3% d'entre-eux estiment qu'il serait bénéfique pour leur structure de disposer d'outils ou d'actions de professionnalisation sur les freins périphériques.

Ce besoin est à mettre en relation directe avec l'une des 14 missions obligatoires des CFA (mission n° 6 : "Apporter, en lien avec le service public de l'emploi, en particulier avec les missions locales, un accompagnement aux apprentis pour prévenir ou résoudre les difficultés d'ordre social et matériel susceptibles de mettre en péril le déroulement du contrat d'apprentissage »).

En vue de la préparation d'une matinale en présentiel sur le thème de « l'hébergement et la mobilité des apprentis » programmée le jeudi 30 novembre 2023 de 9h à 12h, la DREETS et le CARIF-OREF souhaiteraient vivement recueillir vos attentes à propos de cette thématique ainsi que les questions que vous souhaiteriez voir aborder.

Vos retours seront excessivement précieux pour construire un programme à la hauteur de vos attentes et besoins. Vos réponses au formulaire rapide à compléter [en cliquant ici](#).

Recherche
images libres
de droit,
désespérément
(cf « Offres du
moment » au
verso du FIL)

Les actualités

Des satisfecit, et des points de vigilance

Actualités nationales

[Calendrier 2024](#) des épreuves du diplôme national du brevet, des baccalauréats, des certificats d'aptitude professionnelle et du brevet de technicien

[Charte des formations multimodales](#) – FFFOD.

[Parution n°236 - 2023-3](#) – Education permanente : apprentissage, expérience, alternance.

[Directive nationale d'orientation](#) pour le pilotage et la mise en œuvre au niveau territorial pour 2023-2024.

[Annuaire des bureaux des entreprises](#) dans les lycées professionnels à la rentrée 2023.

Webinaire inter-CARIF sur les stéréotypes de genre : « [l'impact sur l'orientation et la formation](#) »

Webinaire « [être un CFA Handi-accueillant](#) » et 1^{er} [kit complet de ressources](#) sur le handicap, fruit d'un travail partenarial avec le Réseau des Carif-Oref dans le cadre du cycle de professionnalisation. Sur le même sujet, le nouveau [guide apprentissage et handicap](#) version septembre 2023 et le [référentiel accessibilité](#) CFA.

[Hub de l'alternance](#) de l'OPCO EP, la plateforme de rencontre entre alternants et entreprises de proximité et d'aide dans la recherche de CFA et/ou d'entreprises.

Actualités régionales

Lettres de rentrée des inspecteurs : à consulter sur les sites disciplinaires des deux académies (liens à retrouver dans la fiche ressource [Maquettes pédagogiques en apprentissage](#)).

Le programme annuel de contrôle et d'accompagnement 2022-2023 s'est clôturé en juillet, avec des marges de progrès notables d'un grand nombre de CFA. Qu'ils en soient félicités !

Un nouveau programme se prépare, dont le projet se finalise en ce moment par les Recteurs d'Aix-Marseille et de Nice (le projet 2023-2024 est à consulter dans la [page régionale de la mission](#), partie « contrôle »).

Cette rentrée apporte son lot de satisfactions, mais aussi d'alertes et de points de vigilance.

S'agissant des examens, et en concertation avec les services des examens et concours des deux académies :

- Les gestionnaires des DEC ne répondront plus directement aux candidats (sauf candidats libres), mais uniquement aux CFA. Dans la mesure du possible, les questions seront regroupées. Il est conseillé aux CFA de se reporter aux « notes aux candidats » et aux circulaires d'inscription éditées chaque année par les services ([exemple en CAP](#)). Une FAQ examens est également en préparation.
- Une attention particulière doit être portée par les CFA pour vérifier la complétude des dossiers lors des inscriptions (dont le respect des volumes horaires d'enseignement en CFA dans le CERFA, les conventions tripartites de réduction ou d'allongement de la durée du contrat, les conventions avec une tierce entreprise, etc. – plus de détails [Q16E26](#)).
- Les gestionnaires des DEC ne répondront plus aux questions d'ordre pédagogique. Les CFA interpellent directement le [coordonnateur régional de la mission](#), qui fera appel si besoin aux inspecteurs concernés.

- Le **15 février 2024** est fixée comme date limite de remontée par les CFA des apprentis démissionnaires. Seules les démissions attestées par une lettre signée par le candidat renonçant à se présenter à l'examen avec copie de sa carte d'identité seront prises en compte par les services examens et concours. Sous cette unique condition, les services des examens et concours pourront désinscrire le candidat de la session d'examen ([modèle projet](#)) – voir pour plus de détail dans la fiche ressource [Gestion de l'absentéisme](#).

- Tout candidat libre devra signer une attestation lors de son inscription ([modèle projet](#)). Les attestations modèles seront publiées dans leurs versions définitives sous peu.

Le dispositif d'accès à l'apprentissage des élèves avant leurs 15 ans n'en finit plus... Près de 360 dossiers contre 167 l'an passé. Une vigilance stricte est attendue des CFA lors des stages en entreprise. Toute rupture du dispositif nécessite l'envoi immédiat de [l'annexe 2](#). Dans la mesure du possible, il est demandé aux CFA de déposer dans la plateforme dématérialisée les annexes 2 après les 15 ans des élèves.

Pour information, une réunion entre la FNADIR Sud, le secrétariat général de région académique et les doyens des inspecteurs du 2nd degré augure quelques avancées notables pour la session d'examen 2024 (à suivre dans le prochain FIL).

Pour information pour les OF, toute demande d'aménagement de parcours pour les scolaires et en formation continue nécessite un [positionnement réglementaire](#). Attention : la demande doit être déposée dans la date limite d'un mois après l'entrée en formation du candidat.

LA TROUSSE

[LE FIL ROUGE RENTRÉE 2023](#)

[PÉDAGOGIE DE L'ALTERNANCE](#)
[Observatoire métallurgie et OPCO 2i](#).

[RÉSEAU SOCIAL](#) : La [page LinkedIn](#)

[CARTOGRAPHIE RÉGIONALE](#)
[Aide à la recherche](#) entreprise / CFA.
[Annuaire](#) Rectorat région

[LE GUIDE DE SÉCURISATION](#) des parcours en apprentissage, à remettre aux [apprentis et entreprises](#), et aux [acteurs publics et privés - Nouvelles versions 2023](#).

[LES FICHES CONSEILS](#) :

[Horaires](#) d'enseignement / [Positionnement](#) pédagogique / [Recrutement](#) d'un formateur.

[LES PAGES REGIONALES](#)

La mission dans les académies d'[Aix-Marseille](#) / [Nice](#).

L'évaluation en [CCF](#)

Le [solde de la taxe d'apprentissage](#)

Les [conditions d'accès](#) à l'apprentissage

Le [positionnement](#) pédagogique VS réglementaire.

DES FICHES THÉMATIQUES

Le [positionnement pédagogique](#) en apprentissage

Le positionnement pédagogique d'un [apprenti en situation de handicap](#) et un précis sur la [plateforme AMEX](#)

Les [maquettes pédagogiques](#) en apprentissage

La gestion de [l'absentéisme](#) en apprentissage

Les différences entre les deux [contrats d'alternance](#)

L'[accompagnement](#) vers l'apprentissage

Les conditions d'[accès en apprentissage](#)

Le [tableau stratégique de formation](#) par compétences

Le [solde de la taxe](#) d'apprentissage

La formation en [situation de travail](#) et la [grille modèle](#)

d'explicitation de situation de travail

FICHES RESSOURCES

LES DERNIÈRES MISES À JOUR

Voir les parties surlignées en jaune dans les fiches suivantes.

[Annuaire des inspecteurs et services des examens et concours](#)

de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur

Fiches Qualité : [Q26E41](#) et [Q12E21](#)

[Accompagnement](#) vers l'apprentissage

[MEMO CCF](#) entièrement mise à jour

[Contrat d'apprentissage](#) VS Contrat de professionnalisation

[Positionnement pédagogique](#) en apprentissage

[Solde de la taxe](#) d'apprentissage (campagne 2024)

Gestion de l'[absentéisme](#) en apprentissage

LES OFFRES EXCLUSIVES DU MOMENT : PROFITEZ-EN ENCORE !

① **Mobilisation régionale** pour aider les postulants à l'apprentissage rencontrant des difficultés pour trouver un employeur et/ou un CFA (Les postulants peuvent déposer leur demande [en cliquant ici](#)).

② **Dispositif d'accompagnement des CFA pour l'année 2023-2024**

Le dispositif d'accompagnement est reconduit et généralisé. Désormais, chaque CFA pourra solliciter le coordonnateur de la mission pour un temps d'échange sur la mise en œuvre pédagogique de formations préparant à des diplômes de l'éducation nationale. Inscrivez-vous simplement en renseignant le formulaire [en cliquant directement ici](#).

③ **Ma « BA en 300 secondes »**, le dispositif de partage des « bonnes pratiques » entre CFA.

Quel(s) nouveau(x) CFA pour partager ses bonnes pratiques ?

Les dernières : CFA La Fabrik, Fréjus : [L'absentéisme](#) / Les [tableaux stratégiques de formation](#) (TSF).

Les précédentes : CFA ISIM, Nice : [Professionnaliser les formateurs en CFA par la VAE](#) et CFA Triphase formation, Marseille : [Travailler la prise de parole en public](#).

④ **Images libres de droit**, représentant vos apprentis en situation de travail en entreprise et/ou en CFA, pour illustrer les prochains FILS d'actualité. Merci pour vos précieuses contributions qui illustreront l'excellence et la diversité de l'apprentissage en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

⑤ **Deux expérimentations à la rentrée 2023** : FESTA, formation en situation de travail en apprentissage avec l'appui de l'ARACT et de la DREETS PACA (1^{ère} phase avec 4 CFA, 2^{ème} phase en 2024 avec 5 nouveaux CFA à identifier), le développement des usages de CPRO en appui du réseau national Canopé (2 CFA). A l'étude : l'expérimentation de la plateforme InSitu dans le cadre de FESTA.

Bilan des offres précédentes

Recensement des places vacantes en CFA à la rentrée 2023 en CAP et en bac pro : l'offre de 48 CFA a été transmise aux acteurs de l'information, de l'orientation et de l'insertion (cf [Cartographie régionale](#)).

Accès à la plateforme « Immersion facilitée » pour simplifier le conventionnement en stage : une liste de 18 CFA a été relayée aux opérateurs nationaux pour qu'ils aient un accès direct à la plateforme. Ils peuvent dès à présent se faire référencer en tant que [prescripteurs](#).

AUTRES ACTUALITÉS

NATIONALES

Des [fonds patrimoniaux numérisés](#) sur l'agriculture et la botanique – Les collections de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE)



Les [24 propositions](#) de l'ANAF 2022-2023

RÉGIONALES

Lettre d'information [#1 jeune # 1 solution](#) Provence-Alpes-Côte d'Azur Numéro 6 – Juillet 2023

Procédures de validation des acquis de l'expérience – Organisation des sessions de validation - Année 2023-2024 ([BA spécial du 11 septembre 2023](#)).

Des nouvelles de l'expérimentation FESTA (Formation en situation de travail) en Provence-Alpes-Côte d'Azur (à lire depuis [le site La Place](#) du Ministère du travail – compte à créer, accessible à tout CFA).

- Le Guide ultime de l'apprentissage –

Les fiches « Qualité pédagogique » en apprentissage

Ces fiches ont vocation à remplacer le [Guide régional Apprentissage](#) et le [FIL rouge](#). Elles sont également disponibles dans la [page régionale](#) de la mission. De nouvelles mises à jour intégreront prochainement les éléments clefs de la FAQ régionale. L'ensemble est structuré par critère qualité QualiOpi (Q) et Eduform (E). Ces fiches ont vocation à aider les CFA à développer la qualité pédagogique de leurs formations.

Critère 1

Indicateur 1 (Publication, communication du CFA) : Fiche [Q1E7](#)

Indicateur 2 (Affichage des indicateurs de résultat) : Fiche [Q2E8](#)

Indicateur 3 (Informations spécifiques aux certifications) : Fiche [Q3E9](#)

Critère 2

Indicateur 4 et 8 (Positionnement pédagogique) : Fiche [Q4-8E11-15](#)

Indicateur 5 (Définition des objectifs pédagogiques) : Fiche [Q5E12](#)

Indicateur 6 (Contenus et modalités pédagogiques) : Fiche [Q6E13](#)

Indicateur 7 (Respect des exigences du certificateur) : Fiche [Q7E14](#)

Critère 3

Indicateur 9 (Information au public) : Fiche [Q9E18](#)

Indicateur 10 (Adaptation au public) : Fiche [Q10E19](#)

Indicateur 11 (Evaluation des compétences) : Fiche [Q11E20](#)

Indicateur 12 (Engagement et prévention des ruptures) : Fiche [Q12E21](#)

Indicateur 13 (Articulation avec l'entreprise) : Fiche [Q13E23](#)

Indicateur 14 (Accompagnement socio-professionnel) : Fiche [Q14E24](#)

Indicateur 15 (Droits et devoirs des apprentis) : Fiche [Q15E25](#)

Indicateur 16 (Respect des conditions d'inscription et de certification) : Fiche [Q16E26](#)

Critère 4

Indicateur 17 (Conditions de travail en CFA) : Fiche [Q17E29](#)

Indicateur 18 (Coordination des ressources humaines) : Fiche [Q18E30](#)

Indicateur 19 (Ressources pédagogiques) : Fiche [Q19E31](#)

Indicateur 20 (Nomination des référents et conseil de perfectionnement) :

Fiches [Q20E32](#) / [Q20E32 bis](#)

Critère 5

Indicateur 21 (Recrutement et suivi des formateurs) : Fiche [Q21E33](#)

Indicateur 22 (Formation continue des formateurs) : Fiche [Q22E34](#)

Critère 6

Indicateurs 23 à 25 (Obligation de veille) : Fiche [Q23-25E38-40](#)

Indicateur 26 (Apprentis en situation de handicap) : Fiche [Q26E41](#)

Indicateur 27 (Sous-traitance ou portage salarial) : Fiche [Q27E42](#)

Indicateur 28 (Partenariat avec les acteurs économiques) : Fiche [Q28E44](#)

Indicateur 29 (Accompagnement des projets des apprentis) : Fiche [Q29E27-43](#)

Critère 7

Indicateurs 30 à 32 (Recueil et prise en compte des appréciations et réclamations) :

[Fiche Q30-32E4-6](#)

Mise à jour de la Foire aux questions régionale

Voir dans le document les parties surlignées en jaune pour consulter les réponses

Indicateur 8 : Mon CFA peut-il proposer une formation en un an et dans l'affirmative, à quelles conditions ?

Indicateur 12

Quelles précautions prendre lors de la rupture d'un contrat ?

Quels moyens d'action utiliser face à des employeurs qui gardent les apprentis pendant les alternances en CFA ?

Indicateur 15 : Quelle position adopter en CFA pour faire respecter le principe de laïcité ?

Indicateur 16

Quels sont les impacts du changement du BP Préparateur en pharmacie en DEUST ?

Quels sont les aménagements possibles pour des sportifs de haut niveau ?

Un apprenti peut-il prolonger son contrat après deux échecs successifs à son examen ?

Dans quels centres d'examen mes apprentis passeront-ils leurs épreuves ?

Quelles sont les conditions pour ouvrir une formation visant un diplôme de l'éducation nationale ?

Une série de questions concernant l'accès à l'apprentissage des élèves de 14 ans sortant de collège et ayant 15 ans avant la fin de l'année civile.

Un apprenti en BTS MCO peut-il être embauché dans un magasin de vente de e-cigarette et de CBD ?

Un chargé de mission d'inspection peut-il être membre d'une commission de contrôle pédagogique d'un CFA ?

Indicateur 17 : Quelle est la procédure pour demander le report sur l'année suivante du solde de la TA non utilisé ?

Indicateur 21 : Un apprenti peut-il prétendre à l'épreuve facultative « Parcours de professionnalisation à l'étranger » du BTS Tourisme ?

Indicateur 23

Quelles démarches accomplir pour garantir la couverture sociale d'un postulant à l'apprentissage sans employeur ou d'un rupturant ?

Est-il possible de proposer des rythmes d'alternance entre CFA et entreprises saisonnières de 6 mois / 6 mois ?

Quels aménagements prévoir en CFA dans le cas d'un apprenti bénéficiant d'un arrêt maladie avec une prescription de temps partiel en entreprise ?

Indicateur 28 : Comment obliger / inciter / inviter les maîtres d'apprentissage à se former ?